

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 9 juin 2023

ENVOI DE LA CRS 8 A LYON

A la demande de Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer, la Compagnie Républicaine de Sécurité 8 sera envoyée à Lyon dès ce soir. Spécialisée dans le maintien de l'ordre et les violences urbaines, elle concourra à renforcer le dispositif déjà mis en place hier à Lyon.

Depuis plusieurs jours, les effectifs de la sécurité publique de l'agglomération lyonnaise bénéficient déjà du renfort de plusieurs unités de maintien de l'ordre et de moyens spécialisés tels que le RAID et la BRI. La Gendarmerie nationale déploiera encore une fois un hélicoptère et deux véhicules blindés à roue. Enfin des pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie seront employés en zone de compétence de la police nationale.

Mesures déployées pour le maintien de l'ordre public

En accord avec Bruno BERNARD, Président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités, l'ensemble des tramways et bus du réseau de Transports en Commun Lyonnais (TCL) sera à nouveau interrompu à partir de 20h00 le samedi 1^{er} juillet. Les métros circuleront normalement jusqu'à minuit. La situation sera réétudiée conjointement chaque matin.

Enfin, par arrêté préfectoral, plusieurs mesures d'interdiction restent en vigueur dans la Métropole de Lyon :

- la détention, le transport et la vente de carburant en récipient portable (sauf démarche à usage privé dûment justifiée par le client) ;
- le transport d'acides, de produits inflammables, chimiques ou explosifs ;
- la détention, le transport et la vente d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques par les particuliers sur l'espace public ;
- la détention d'armes ou d'objets pouvant constituer une arme par destination

